

Service Portage de Repas À Domicile (PRAD)

Le service de portage de repas à domicile (en liaison froide, repas à réchauffer) propose des repas équilibrés et préparés selon les normes d'hygiène en vigueur. Les repas sont composés d'une entrée, d'un plat de résistance, d'un fromage, d'un dessert ainsi que d'une soupe et d'un yaourt pour le soir.

VOUS AVEZ BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

Service de Portage de Repas À Domicile

2 Place de l'Hôtel de Ville
73200 UGINE

Tel. 04 79 37 35 41
smad.ugine@arlysere.fr

Le bureau est ouvert :
Du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h00
Sauf mardi après-midi, mais l'accueil téléphonique est maintenu.

**Emballé,
c'est trié !**

À compter du 1^{er} janvier 2023 dans votre commune, vous pourrez déposer tous vos emballages et tous vos papiers sans exception dans le bac jaune !

- Vous avez tous reçus dans vos boîtes aux lettres les nouvelles consignes de tri des déchets.

- **le mode de collecte du tri devient multiflux (bac jaune) :** les papiers iront avec les emballages dans le bac de couleur jaune
- **la collecte des bacs de tri est plus fréquente :** la collecte des bacs jaunes sera effectuée une fois tous les 15 jours.
- **les consignes de tri sont plus simples :** tous les papiers et tous les emballages seront désormais collectés dans les contenants jaunes.
- **le mode de financement est le même pour l'ensemble des communes Arlysère :** TEOM au 1^{er} janvier 2023 sur l'ensemble du territoire

QUELQUES INFORMATIONS CONCERNANT LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le déploiement a continué de progresser sur la commune. A ce jour il y a :

- 278 foyers déployés
- 50 foyers en programmation

Pour tester l'éligibilité de votre logement, rendez-vous sur

<https://www.xpfibre.com/testez-votre-eligibilite>

SERVICE DE TELEALARME

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Communauté d'agglomération Arlysère a mis en place un service de Téléalarme afin de répondre au mieux aux besoins des personnes de 60 ans et plus, ainsi que pour les personnes majeures en situation de handicap.

QU'EST CE QUE LA TELEALARME :

Cela permet de déclencher une alarme à distance à l'aide d'un émetteur qui se présente sous la forme d'un bracelet ou d'un collier. La téléalarme permet d'apporter une réponse à l'insécurité, à la maladie ou simplement aux incidents de la vie quotidienne et de sécuriser les familles.

A QUI EST DESTINEE CETTE PRESTATION :

Pour les personnes de plus de 60 ans et aux personnes en situation de handicap de 80% et plus, en incapacité d'accomplir seules les actes de la vie quotidienne. Le bénéficiaire doit être domicilié dans une des communes d'intervention du service, soit 39 communes.

POURQUOI UTILISER LA TELEALARME :

BENEFICIER d'une solution sécurisante pour la personne mais aussi pour son habitation (sécurisation du logement avec du matériel agréé et reconnu par les compagnies d'assurances)
FAVORISER le maintien à domicile le plus longtemps possible et dans de meilleures conditions
PREVENIR les risques de chutes et de maladie.
PREVENIR ET ROMPRE l'isolement.

COMMENT EN BENEFICIER :

Afin d'avoir de plus amples renseignements, de constituer un dossier et de souscrire un abonnement location, vous pouvez contacter le service de Téléalarme qui est situé dans les locaux de la mairie d'UGINE, 2 place de l'Hôtel de Ville .

- bureau ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12 et de 13h30 à 18h00, sauf le mardi après-midi mais accueil téléphonique maintenu.
Téléphone : 04 79 37 35 41
mail : smad.ugine@arlysere.fr

Suite à la constitution du dossier, un rendez-vous est prévu au domicile de la personne afin de mettre en place le service et l'installation du matériel retenu.

CONFERENCES NUTRITION

A LA TOURMOTTE (salle du 2^{ème} étage)

Nous vous transmettons les dates fixées pour l'année 2023 :

- MARDI 14 MARS : mémoire et nutrition
- MARDI 16 MAI : graines germées ; algues et dégustations
- MARDI 12 SEPTEMBRE : l'alimentation anti-inflammatoire.



Il y a 3 ans nous entrons dans une crise sanitaire sans précédent avec toutes les conséquences que celle-ci a pu engendrer. En 2022, où nous pensions sortir la tête de l'eau, une guerre éclate aux portes de l'Europe ; une tragédie humaine, avec une conséquence économique, notamment une inflation sur les produits alimentaires et énergétiques qui affecte les ménages, les entreprises et nos collectivités territoriales.

Malgré ces événements, l'ensemble de l'équipe municipale travaille au quotidien pour respecter ses engagements.

Les travaux de rénovation du presbytère devraient débuter au printemps pour une durée de 8 mois.

Cet automne, nous avons enlevé l'aire de jeux dans le parc de la Tourmotte ; elle ne respectait plus les normes de sécurité. Une consultation est en cours, et une nouvelle aire de jeux sera implantée sur le même site avec des infrastructures pour les 3-6 ans et 6-12ans.

Depuis plusieurs années, les petites dégradations et le tapage nocturne et diurne fréquent sur le site de la Tourmotte nous ont amené après de nombreux débats, à installer des caméras de vidéoprotection sur les sites de la Tourmotte, Mairie-école, traversée du village et l'aérodrome.

D'autre part, il n'y a pas de vie communale sans tissu associatif, je remercie l'ensemble des acteurs pour leur dynamisme. Il est difficile de faire vivre une association et d'autant plus après la crise sanitaire.

Je veux également, dire à l'ensemble des membres du conseil municipal, le plaisir que j'ai de travailler avec chacun d'entre eux, avec leurs convictions, et leur personnalité.

Je remercie Béatrice, Maryline, Olivier, Katia et tous les bénévoles de la bibliothèque pour leur travail et le service rendu aux habitants.

Je vous souhaite, à tous, mes chers concitoyens, mes meilleurs vœux, et tout particulièrement la santé. Mais aussi des vœux de bonheur, qui passent par l'épanouissement professionnel, l'amitié et tout ce qui contribue à la qualité de vie au quotidien.

Sandrine BERTHET

REPAS DES AINES :

Comme nous l'avons fait avec plaisir l'année dernière, un colis de fin d'année a été à nouveau distribué pour les personnes de 65 ans et plus. Les enfants de l'école y ont participé cette année en créant des cartes de vœux distribuées avec chaque colis.

Nous avons fait le choix de ne pas faire de repas en fin d'année, mais plutôt d'organiser, pour les aînés de notre commune, un

« REPAS DE PRINTEMPS »,

et choisi une date où les jours sont plus longs et les températures plus clémentes.

La date est donc fixée au 1er AVRIL 2023.

(les invitations seront distribuées en temps voulu auprès des personnes concernées)

LES AMIS DE LA TOURMOTTE

L'association souhaite proposer une nouvelle activité : LA RANDONNEE.

Si vous aimez marcher, cela peut vous intéresser. Le groupe n'est pas encore constitué, les inscriptions sont ouvertes, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.



PROGRAMME ASSOCIATION DU HAUT DE LA TOURMOTTE

- le 25/02 : Keat Tunier photographe au parcours de vie incroyable vient vous présenter son histoire lors d'une conférence photo.
- Le 8/04 : BD Concert « Un Océan d'Amour », mis en musique par Stéphane Damiano
- Le 13/05 : spectacle de marionnettes, présenté par Noëlle Quillet
- Le 7/10 : conférence sur le cinéma d'animation par Ghislaine Lassiaz

Facebook : duhautdelatourmotte



Cérémonie du 11 novembre



photo Alfred Perrier

Lors de cette belle matinée ensoleillée, les enfants de l'école primaire sont venus nombreux pour chanter la Marseillaise devant le monument aux morts, sous la direction de leurs enseignants.

Nous les remercions tous pour leur participation et leur implication.



ILLUMINATIONS DE NOEL ILLUMINATIONS DE NOEL

Depuis plusieurs années, la commune de TOURNON a opté pour l'éclairage par LED pour des raisons environnementales et économiques.

Pour cette raison, nous avons donc décidé de maintenir les illuminations de Noel pour cette année 2022. De plus, notre parc de décorations a été renouvelé en grande partie en 2021.

Bien entendu en ces moments où chacun de nous doit fournir des efforts, certaines modifications ont été mises en place par rapport aux autres années :

La durée des illuminations a été réduite sur la durée (du 5 décembre au 05 janvier)

Les illuminations ont été coupées de 23h à 6h du matin comme l'éclairage public.

Aucune décoration n'a été installée sur les luminaires de la zone commerciale.

Les décorations lumineuses sont restées sobres et sans excès.

Ces illuminations, nous l'espérons, auront représenté un événement festif et attractif dans une période difficile pour beaucoup.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

L'équipe de la bibliothèque vous accueille :

- le lundi entre 16h30 et 19h00
- le mercredi entre 15h00 et 17h00
- le samedi entre 15h00 et 17h00

Pour tout renseignement contactez le 04 79 38 16 82

MAIRIE DE TOURNON

tel : 04 79 38 51 90

mail : mairie.tournon@wanadoo.fr

Accueil du public :

- Le mardi de 16h30 à 18h30
- Le mercredi de 9h00 à 12h00
- Le vendredi de 17h00 à 19h00